



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 483 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

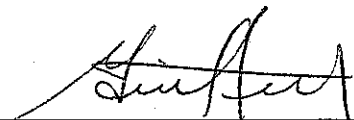
CONSIDÉRANT QUE l'école Montagnac déborde largement de sa capacité d'accueil – elle accueillera près de 680 élèves en septembre 2012 alors que sa capacité d'accueil est de 550 et que la moyenne d'élèves dans les écoles primaires de la région de Québec est de 255;

CONSIDÉRANT QUE si rien n'est fait, le transfert de nombreux élèves de Lac-Beauport vers des écoles situées à l'extérieur de la municipalité deviendra inévitable dans les prochaines années;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, citoyens de Lac-Beauport, réclamons que soit construite une nouvelle école primaire publique à Lac-Beauport, au meilleur emplacement possible et dans les meilleurs délais qui soient. À cette fin, nous demandons aux membres de notre conseil municipal de tout mettre en œuvre afin d'identifier différents scénarios qui permettraient d'accueillir une nouvelle école primaire publique sur le territoire de la municipalité. La Commission scolaire des Premières-Seigneuries ayant déjà déposé une demande de financement pour une nouvelle école auprès du ministère de l'Éducation, nous demandons également à nos élus de veiller à ce que les conditions gagnantes soient réunies afin que le projet fasse l'objet d'une décision favorable du ministère de l'Éducation.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



(Gérard Deltell, député de Chauveau)

27 novembre 2012

(Date)